

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **15 (1927)**

Heft 256

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259118>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les droits de citoyenne, alors qu'un étranger doit vivre un certain temps en Suisse avant de pouvoir se faire naturaliser et voter comme citoyen suisse. Mais n'est-ce pas aussi injuste que la possibilité qui existerait alors pour une femme, députée au Grand Conseil avant son mariage, de perdre, de par ce mariage avec un étranger, et son siège, et son droit de vote? Et quant à l'injustice actuelle, bien plus grande, qui exclut de tout droit actif de citoyen un si grand nombre de femmes suisses, M. Arnstein, député radical, s'est naturellement bien gardé d'en parler! M. Oeri, lui, a d'ailleurs, démontré de façon excellente, qu'il ignorait tout du mouvement féministe moderne, qui demande que la femme qui épouse un étranger ne perde pas de ce fait sa nationalité; et M. Wieser a raillé les craintes de M. Arnstein, qui paraissait croire qu'aussitôt le suffrage féminin adopté, les 20.000 communistes suisses feraient venir de Russie 20.000 femmes communistes, pour les épouser et doubler ainsi le nombre des voix de leur parti! Pareil argument, a-t-il déclaré, est une injure à nos femmes suisses, car que dire alors de certains citoyens, venus de Galicie, qui achètent dans de petites communes suisses le droit à la naturalisation, et qui ensuite se présentent parmi nos législateurs comme représentants du peuple suisse! — A M. Alternatt (catholique), qui craignait que la famille ne fût ruinée lorsque les femmes siègeraient au Grand Conseil, M. Oeri répondit encore avec beaucoup d'à-propos qu'il y a actuellement chez nous 20.000 femmes qui doivent quitter leur foyer pour gagner leur vie, et que si 20 femmes au plus étaient encore élues députées, 20.020 femmes au lieu de 20.000 ne changeraient pas grand chose à la situation de la famille! Il ajouta que les catholiques suisses pourraient s'inspirer à l'égard du suffrage de l'attitude des évêques américains et australiens.

Une des interventions qui nous a le plus réjouies a été celle d'un autre député catholique, M. Wick, qui a déclaré qu'aucun parti ni aucune doctrine ne pouvait émettre un argument de principe contre le vote des femmes, et que lui-même en était partisan en matière d'assistance et de questions sociales, estimant que les femmes acquerraient là la maturité nécessaire pour traiter les questions politiques. Lors du vote final, M. Wick s'est abstenu, et a marqué ainsi un changement dans l'attitude des catholiques à l'égard du vote des femmes, changement qui montre certainement une évolution des idées de ce parti.¹

¹ Nous croyons que notre correspondante généralise trop, car à Genève, par exemple, le parti indépendant (catholique) a compté plusieurs suffragistes convaincus. C'est notamment à l'un d'eux, M. Louis Guillermin, décédé il y a quelques années, que l'on doit le premier projet de loi sur le suffrage féminin, qui ait été déposé devant le Grand Conseil de ce canton. (Réd.)

Quand vint la votation à l'appel nominal, c'est avec des battements de cœur que nous en avons attendu les résultats. Les communistes, les socialistes, et les évangéliques votèrent compact pour nous; ainsi que, parmi les libéraux: MM. Oeri, Speiser, Luessy et Vischer; parmi les radicaux: MM. Schimpf, Strub et Kaltenbach. En revanche, le parti bourgeois et le parti catholique (moins l'abstention de M. Wick) votèrent compact contre nous. Soit, au total, 66 voix en faveur de l'acceptation de l'initiative, et 41 voix contre.

Voilà donc le premier pas accompli, qui a l'avantage aussi de transformer cette initiative à caractère politique trop marqué, en une décision de la majorité du Grand Conseil. C'est pour nous une grande joie, mais qui ne doit pas nous donner des espérances trompeuses. Car cette décision est soumise au referendum; et même, si celui-ci n'est pas demandé, la décision finale n'en dépend pas moins du peuple, sur l'opinion duquel nous ne nous faisons aucune illusion. Et malgré tout, nous allons travailler avec ardeur!

E. V.-A.

De-ci, De-là...

Eloge des avocates.

Lors de la réouverture à Paris de la Conférence du stage, réouverture qui constitue, comme l'on sait, un des événements de la vie du Palais, et à laquelle assistaient nombre de magistrats distingués de France et de l'étranger, le bâtonnier, Me Aubépin, a prononcé un discours en mémoire des avocats décédés au cours de l'année précédente. Le nom de M^{lle} Jeanne Chauvin, la première avocate française, est venu tout naturellement sur ses lèvres, et à cette occasion, Me Aubépin a prononcé des paroles qui n'ont pas manqué de retenir les journaux féministes sur la valeur de la coopération féminine à l'œuvre de la justice. « Il y a vingt-six ans, a-t-il dit, qu'une femme a prêté pour la première fois le serment d'avocat. Aujourd'hui, cent cinquante femmes sont inscrites au tableau et au stage du barreau parisien. Au cours de ces dernières années, les concours pour le secrétariat de la Conférence ont consacré le mérite des femmes... A l'assistance judiciaire, les femmes s'emploient généreusement; pour les mineurs surtout, leur instinct maternel leur inspire un dévouement attendrissant; beaucoup sont des collaborateurs précieux, quelques-unes se signalant par un vrai et sûr talent. Les femmes ont pris leur place au barreau; elles l'y occupent dignement et utilement; elles sont maintenant, dans l'Ordre, un élément nécessaire. »

C'est dans cette même séance que M^{lle} Juliette Veiller, avocate, fit une conférence très appréciée sur la belle personnalité de Mahatma Gandhi.

VARIÉTÉ

Les débuts d'une aquafortiste

La ville de Brême vient d'acheter des gravures à l'eau-forte de l'artiste connue Olga Cordes, et les destine à orner ses écoles et ses bâtiments publics. Le Musée municipal contient vingt-trois estampes originales de cette aquafortiste, la première femme qui se voua à un art considéré comme exclusivement masculin. Dans un journal allemand, Cordes a raconté ses débuts de graveur, que nous résumons à l'intention de nos lecteurs.

En Allemagne, en l'année 1895 encore, une jeune fille n'avait aucune possibilité d'apprendre l'eau-forte. A Munich même, la ville d'art, seuls quelques jeunes hommes suivaient les cours du fameux professeur Raab. L'un d'eux, le fils de feu J.-V. Widmann, l'écrivain suisse si connu, eut un jour l'aimable inspiration d'apporter à la jeune peintre Olga Cordes, retenue en chambre par la grippe, une feuille de cuivre recouverte de bitume et quelques pointes de graveur. Pour la première fois de sa vie, celle-ci avait dans les mains les outils d'un travail dont elle ignorait tout.

Curieuse, intéressée, grattant de son mieux le vernis, découvrant la technique du métier à mesure qu'elle s'évertuait, Olga Cordes exécuta sa première gravure, un petit paysage mélancolique et septentrional. Un ami, élève de Raab, s'éprit de ce motif et se chargea de le faire imprimer. Grande joie pour la jeune pionnière

quand elle reçut la première épreuve, mais aussi sensible étonnement en considérant son dessin rendu à l'envers.

Elle avait trouvé sa voie, encouragée qu'elle fut par des aquafortistes expérimentés auxquels Widmann avait soumis l'estampe de la débutante. Cependant, elle dut faire toute seule ses petites expériences, car les camarades qui auraient pu lui donner un coup de main venaient de partir pour l'Italie, l'école d'art, hospitalière aux hommes seuls, lui fermait ses portes, et le professeur Raab, occupé, ne pouvait lui donner des leçons.

Nullement découragée, Olga Cordes se reconfortait en considérant la grosse bonbonne d'acide nitrique trônant sur son armoire, et donnant à sa chambrette un vague aspect de repaire d'alchimiste. Un nouveau cuivre fut gravé, placé ensuite dans un récipient, et l'artiste voulut le baigner d'acide. Mais quand elle s'affaira autour du bouchon de verre, il sauta en l'air, une odeur suffocante envahit l'atmosphère et la grosse bouteille lui échappa des mains. A ce moment tragique entra la logeuse, qui poussa des hurlements à la vue du désastre: « Mon beau tapis abîmé... et il n'est pas encore payé! De ma vie je ne logerai plus de femmes peintres, elles n'ont en tête que des folies... Mais j'écrirai au papa! »

Hélas! le papa était un homme sévère. Tonnant et fulminant, il menaça sa fille de la fourrer dans une école de cuisine si elle n'abandonnait pas tout de suite cette stupide manie de gravure. Il retrancha le coût du tapis brûlé de la pension servie à Olga, et obligea ainsi la délinquante à changer un mois durant son restaurant, modestes mais convenables, contre une pinte hantée par des cochers et

Ministères féminins.

Six jeunes filles, élèves de l'Institut des Ministères féminins à Genève, viennent d'obtenir leurs certificats d'études bibliques: ce sont M^{lles} A. Borle, G. Hinder, Marg. Lovy, Y. Martin, Alice Roud et B. Secretan. A l'occasion de cette remise de certificats, le doyen de la Faculté de théologie, M. le professeur Eug. Choisy, a relevé les excellents résultats du ministère exercé par des jeunes filles et des jeunes femmes préparées par l'Institut de Genève.

Encore l'infâme trafic.

D'après un journal suisse-allemand, on aurait découvert tout récemment que des personnalités très en vue d'une ville de Hongrie, le directeur et les employés supérieurs d'un Office de placement, auraient profité de leur situation pour livrer à des trafiquants des femmes et des jeunes filles venues s'inscrire à leur bureau! Si la nouvelle est confirmée, il y a là de quoi mettre en garde bien des familles, bien des jeunes filles, et bien des Sociétés de protection féminine!

Nouvelles suffragistes.

Nous avons le plaisir d'informer officieusement nos lecteurs de la formation de deux nouveaux groupements suffragistes en Suisse: l'un à Sierre (Valais), créé grâce aux efforts persévérants de M^{lle} Zwahlen et à la suite d'une conférence du Dr. Muret; l'autre à Stein-am-Rhein (Schaffhouse), en résultat du Cours de Vacances suffragiste d'Ermingen de l'été dernier, et à la suite d'une conférence de M^{me} Vischer-Alioth.

Bien que la demande d'adhésion à l'A.S.S.F. de ces deux nouveaux groupes, consacrant ainsi officiellement leur existence, ne soit pas encore parvenue, nous espérons qu'elle ne tardera pas, et nous disons maintenant déjà toutes nos félicitations et tous nos vœux à ces nouvelles venues dans la famille suffragiste suisse.

Autour de la Société des Nations

La Société des Nations, l'excellent bulletin mensuel de l'Association suisse pour la S.d.N., a publié dans son numéro de février, sous la signature de M. H. Duchosal, directeur de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève, d'intéressants détails sur les résultats du « concours d'idées » ouvert parmi les élèves de 14 à 18 ans de cette école. La question posée était celle-ci: *Quels seraient les meilleurs moyens à employer pour intéresser les élèves de l'Ecole à l'œuvre de la S.d.N.?*

Les réponses reçues permettent de se faire une idée de la mentalité à ce sujet de notre jeunesse contemporaine féminine. La plupart de ces jeunes filles reconnaissent qu'elles savent peu de choses de la S.d.N., et suggèrent l'organisation de conférences spéciales,

de cours facultatifs, avec ou sans projections lumineuses, l'introduction dans l'enseignement de la géographie ou de l'histoire de notions concernant l'œuvre politique et humanitaire de la S.d.N., la lecture de livres et de journaux spéciaux, des séances de discussion précédées d'une introduction faite par une élève elle-même... D'autres, plus imbues des principes de l'école active, suggèrent, ce qui n'est point une mauvaise idée du tout, d'autoriser les élèves des classes supérieures à aller assister à tour de rôle aux Assemblées plénières, de leur faire visiter le Secrétariat et le B.I.T., de demander à des personnalités de la S.d.N. de venir parler aux élèves des difficultés et des espoirs de leur activité. Plus pratique, l'une demande que l'on organise à l'Ecole une section préparant des jeunes filles à l'accession à divers postes de la S.d.N. (sténodactylo, traductrices, journalistes), etc., et, plus féministe, une autre assure que si l'on veut que les élèves prennent un réel intérêt à la S.d.N., il serait bon de leur faire ressortir davantage les points de son activité pouvant intéresser les femmes...

Tout ceci est utile, non seulement par les résultats obtenus, mais aussi parce que ce concours a forcé l'attention de ces fillettes à s'arrêter un instant sérieusement sur l'organisme de Genève. Aussi nous paraît-il que cette idée pourrait être reprise avec avantage par d'autres écoles. (Un nouveau concours, d'ailleurs, est organisé dans ce moment pour les élèves des classes supérieures de l'Ecole secondaire, comme pour ceux des Cours professionnels.) Et que l'on ne croie pas que, si ce concours a réussi, c'est parce qu'il a eu lieu à Genève: l'expérience prouve tristement que, s'il est une de nos villes suisses où il est essentiellement nécessaire de faire de la propagande pour la S.d.N., c'est bien dans celle qui en est le siège!...

* * *

Signalons dans le même numéro de ce bulletin un bel article de M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association, intitulé: *Le vrai danger*, et dont nous recommandons la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la S.d.N. Faute de place, nous devons nous borner à lui emprunter ces chiffres suggestifs, qu'il est bon de connaître pour pouvoir réfuter les âneries de ceux qui colportent encore la légende des traitements fabuleux:

a) 88 sur 100 des fonctionnaires touchent un traitement inférieur à celui d'un juge fédéral, et 38 sur 850 un traitement inférieur à 10.000 fr.

b) Avec les dépenses des quatre années de la grande guerre, le budget de la S.d.N. serait équilibré pendant... 50.000 ans, soit jusqu'en l'an 51.927 — à supposer que notre planète existe encore à cette époque-là.

c) Le montant global de la cotisation annuelle de la Suisse à la S.d.N. est de 430.000 fr., soit 0 fr. 11 par tête d'habitant. Notre budget militaire annuel, en revanche, nous revient à 21 fr. 10 par habitant.

des maçons, et où on ne servait guère que des macarons préparés à la graisse de chien, à ce qu'affirmait la rumeur publique.

La première fois que l'aquafortiste débutante s'en fut chez un imprimeur d'art pour faire tirer des épreuves, son arrivée suscita un grand étonnement. Du chef au dernier apprenti, tous considérèrent, sidérés, l'entrepreneuse jeune personne, la première qui s'avisât de graver à l'eau-forte. Malheureusement, la planche gravée présentait des imperfections, et le premier papier sortit en lambeaux de la presse. De déception l'artiste faillit s'évanouir, si bien que l'imprimeur, pour la réconforter, lui passa la chope de bière dont il comptait se régaler lui-même. Si la préparation défectueuse de sa planche avait suscité la risée des imprimeurs, la désinvolture avec laquelle Fräulein Cordes vint à bout du grand verre de bière sembla leur inspirer quelque respect, à ce que prétend Olga Cordes. Ils lui donnèrent des conseils, l'encouragèrent amicalement, et, quelques jours après, la virent réapparaître avec une nouvelle gravure. Cette fois, tout se passa à merveille.

Quand l'eau-forte suivante — sa troisième — fut acceptée à l'Exposition internationale d'art de la Sécession, en 1895, seule œuvre féminine dans la section des arts graphiques, la joie de l'artiste n'eut d'égale que la satisfaction du chef imprimeur qui, tout souriant, s'exclamait: « Nous voilà accrochés au mur, hein? »

V. DELACHAUX.

Notre Bibliothèque

DORA BIENEMAN: *Recherches sur l'aptitude dactylographique en vue de l'orientation professionnelle*. Genève. (Bureau international du Travail, série 7, enseignement n° 2).

Si le côté de l'orientation professionnelle est un peu familier, envisagé du côté de la psychologie individuelle (aptitudes physiques, intellectuelles, morales, particulières), elle est moins connue du point de vue de la psychologie professionnelle; c'est là l'objectif de la « Rose des métiers » visant à établir les aptitudes indispensables à chaque carrière. La technopsychologie est un travail de longue haleine pour des spécialistes très savants. Or, c'est une monographie de ce genre que nous offre le B.I.T., par la plume de la jeune psychologue directrice du Bureau d'orientation professionnelle de Lausanne, M^{lle} Bieneman, qui est aussi une collaboratrice du *Mouvement Féministe*.

La dactylographie, qui est une des opérations industrielles les plus importantes, est considérée par erreur comme une carrière de manœuvre où l'on peut s'improviser aisément. Pour y réussir, il y faut des qualités professionnelles qui ne s'acquièrent que par un apprentissage méthodique (deux mois y suffisent, il est vrai), et des aptitudes qu'on peut diagnostiquer par des « tests » divers. Parmi les expérimentateurs, quelques-uns se sont appliqués surtout à distinguer le bon dactylographe du médiocre; il importe plutôt ici de rechercher les aptitudes de l'enfant avant de le mettre en apprentissage. Or, il découle des expérimentations faites par M^{lle} Bieneman,